

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 18 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78 Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux de la Presse, rue Nationale, 78. — A LA LIBRAIRIE WATSON, rue Saint-Jacques, 30. — A PARIS, à l'Agence Hugel, place de la Bourse, 8. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 40, rue de la Madeleine. — A MOSCOW, chez M. Léon Lemoine, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare d'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

M. Deschanel réélu président de la Chambre

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LE SUCCESSION DE M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

L'ouverture de la session parlementaire de 1899

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 10 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin, au Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le successeur de M. Quesnay de Beaurepaire

M. Lebrel fait signer, par M. Félix Faure, un décret aux termes duquel M. Ballou-Beaupré, conseiller à la Cour de cassation, est nommé président de la chambre civile, en remplacement de M. Quesnay de Beaurepaire, dont la démission a été acceptée.

Le Préfet de la Seine promu officier de la Légion d'honneur

M. Dupuy a fait signer un décret nommant M. de Selves, préfet de la Seine, officier de la Légion d'honneur.

AUTOUR DU CONSEIL

Le successeur de M. Quesnay de Beaurepaire. Paris, 10 janvier. — M. Ballou-Beaupré, successeur de M. Quesnay de Beaurepaire à la présidence de la chambre civile de la Cour de cassation, était conseiller à la chambre des requêtes. C'est un magistrat de carrière, dont l'influence juridique est hautement appréciée au Palais.

Les interpellations annoncées

Paris, 10 janvier. — La réunion s'est prolongée jusqu'à midi un quart; on s'y est occupé, particulièrement, des interpellations annoncées, au sujet de la démission de M. Quesnay de Beaurepaire.

La présidence de la Chambre criminelle

Il est exact que le Premier Président a décidé, aussitôt l'ouverture de la session terminée, de prendre la présidence de la Chambre criminelle et de diriger les débats sur le fond dans un esprit d'apaisement et de conciliation. Il désignera alors le rapporteur.

Réunion des Républicains Progressistes

Paris, 10 janvier. — Les républicains progressistes se sont réunis, ce matin, sous la présidence de M. Barthou, et ont adopté, à l'unanimité, la candidature de M. Deschanel à la présidence de la Chambre.

L'interrogatoire de Dreyfus

Paris, 10 janvier. — Nous croyons savoir que le Ministre des Colonies a reçu hier, à 4 heures, un télégramme du président du Tribunal de Cayenne, en réponse à la commission rogatoire qui lui avait été adressée pour interroger Dreyfus sur les aveux qu'on lui attribue, le jour de la parade d'exécution.

NOUVELLES DÉCLARATIONS

M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

M. Quesnay de Beaurepaire nous met à même dit l'Echo de Paris, de faire connaître aujourd'hui son rôle exact dans l'enquête qui a été ouverte par le premier président de la Cour de cassation.

UN MANIFESTE DE M. MAX RÉGIS

Alger, 10 janvier. — L'Épave algérien publie le manifeste suivant de M. Max Régis :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Boyssac, président d'âge.

ALLOCATION DU PRÉSIDENT D'ÂGE

Le président prononce, d'une voix faible, mais avec une certaine énergie, l'allocution suivante :

BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE LILLE DU 10 JANVIER 1899

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE BRUXELLES

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE ANVERS

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE ROTTERDAM

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE AMSTERDAM

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE LONDRES

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

Je ne me permets pas de discuter ses motifs, mais je continue à déplorer le dénouement.

L'incident devenu public avait ému beaucoup de membres de notre Compagnie. On me questionna dans les galeries, et m'empêcha de résumer les faits à leur stricte exactitude.

Je le dois ajouter, avec une sincère tristesse, que ce même jour, 26 décembre, on vint me révéler des faits nouveaux. C'est ce que j'ai dit hier.

Alors je me suis dit : « Si j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. »

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Je n'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler. Mais j'ai eu connaissance de cette seconde visite, j'aurais dû en parler.

Titres de chapitres

Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

1. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

2. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

3. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

4. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

5. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

6. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

7. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

8. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

9. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

10. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

11. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

12. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

13. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

14. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

15. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

16. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

17. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

18. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

19. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

20. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

21. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

22. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

23. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

24. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

25. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

26. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

27. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

28. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

29. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

30. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

31. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

32. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

33. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

34. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

35. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

36. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

37. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

38. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

39. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

40. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

41. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

42. Le Gaulois tient maintenant à déclarer qu'il se réserve de compléter les si attachants détails fournis par M. Quesnay de Beaurepaire, sous les rubriques suivantes, qu'il développera lorsque l'heure sera venue :

M. Deschanel élu président

Paris, 10 janvier. — M. Deschanel est élu président de la Chambre des députés, par 323 voix contre 187 à M. Brisson.

LA FÉDÉRATION

des mécaniciens et chaudiers des chemins de fer

ET M. GUIEYSSÉ

Paris, 10 janvier. — M. Guieyssé, député du Nord, ancien ministre des colonies, vient d'adresser sa démission de membre honoraire à M. Guisard, président de la Fédération des mécaniciens et chaudiers des chemins de fer, qui a, au nom de ses 6.000 camarades, adhéré à la Ligue de la Patrie Française.

Je ne puis admettre, dit M. Guieyssé, que mon nom puisse figurer à côté de certains signataires de la Ligue de la Patrie Française, qui ont manifesté de leur singulier respect envers la justice et l'armée, en donnant leur approbation aux faits de l'armée, et à la proscription sanglante de certaines catégories de citoyens.

Dernières Nouvelles Locales

TOURCOING

Un vieillard trouvé mort dans son lit. — Mardi matin, un vieillard, M. Achille Corvoisier, âgé de 64 ans, demeurant chez sa fille, 43, rue des Anges, a été trouvé mort dans son lit.

M. Corvoisier qui, après avoir appelé plusieurs fois son père, et ne recevant pas de réponse, se rendit à sa chambre et trouva le vieillard inanimé sur son lit.

M. le docteur Leduc, appelé aussitôt, ne put constater que la mort.

M. Corvoisier qui était mené, avait souffert depuis quelques jours de crampes d'estomac.

Tout porte à croire qu'un accès subit d'une crise violente de ce mal.

BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE LILLE DU 10 JANVIER 1899

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE BRUXELLES

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE ANVERS

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE ROTTERDAM

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE AMSTERDAM

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE LONDRES

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE LA HAYE

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE VIENNE

Le marché est calme. Les cours sont en baisse. Les valeurs étrangères sont particulièrement faibles.

BOURSE DE BUDAPESTE